

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 septembre 2010**

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Claude DASSE, Thierry VANDEBROUCK, Alain ROCHETTE, Gilles THOMAS, Gérard PAQUERAUD, Jean-Jacques LETAILLER, Mme Sylviane BERTIN

Absents avec pouvoir :

M. Christian FAUCHET avec pouvoir à M. ROCHETTE  
Melle Fabienne DRUOT avec pouvoir à M. LEROY  
Mme Catherine CARPENTIER avec pouvoir à M. SORET  
Melle Marie VONCKEN avec pouvoir à M. DASSE

Absent : M. Dominique NEVEU

Secrétaire de séance : Bernard LEROY

La séance est ouverte à 20 h 30

\* \* \* \* \*

**Le conseil municipal a délibéré et pris position sur les sujets suivants :**

### **1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2010**

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 juin 2010, est **approuvé, à l'unanimité**, des membres présents.

### **2) EGLISE : TRAVAUX DIVERS**

Monsieur le Maire propose au Conseil de passer commande à la Société BODET (montant 4.411 € HT) de travaux de remise aux normes de l'installation de commande des cloches. Une demande de subvention pourrait être accordée par le P.N.R. à hauteur de 70 %.

Le conseil donne son accord (unanimité moins 1 voix : M. Paqueraud). M. Paqueraud fait remarquer que des travaux d'étanchéité ne sont toujours pas réalisés qui lui semblent plus importants (au niveau de la sacristie, du clocher côté Nord). Par ailleurs, une fissure côté Sud devait être traitée.

Monsieur le Maire précise que :

- l'étanchéité, côté sacristie, est réalisée
- les travaux du clocher côté Nord font l'objet d'une demande de subvention au Conseil Régional et au Conseil Général. Celle-ci serait obtenue pour 2011. Les travaux seront donc réalisés cette année-là.
- la fissure côté Sud est stabilisée. Il faut simplement la boucher.

Monsieur Thierry Vandebrouck insiste sur le chantier « fuites » qu'il estime prioritaire sur les autres.

M. le Maire ajoute que des travaux de réfection de l'installation électrique ont été réalisés cet été.

### **3) CONTRAT « AMENAGEMENT DU VILLAGE »**

Un appel d'offre pour l'étude et la maîtrise d'œuvre d'un contrat « Aménagement du village », subventionnable par le Conseil Régional et le Conseil Général à hauteur de 55 % et pour un montant maximum de 280.000 € HT, a été lancé. Il pourrait concerner cinq chantiers :

- préau à l'Ecole Maternelle
- restructuration des locaux de l'ancienne Poste (création d'une « Maison des Associations »)
- restructuration des vestiaires du Stade (création d'une salle d'activités événementielles, artistiques, culturelles et d'accueil de jeunes)
- traitement sonore de la salle des fêtes et agrandissement du parking actuel
- rénovation de la façade et des cotés de l'ancienne Mairie

A partir du chiffrage réalisé par les architectes, il sera possible de définir plus précisément l'enveloppe technique et financière du projet.

#### **4) ANCIENNE POSTE : AMENAGEMENT DE L'APPARTEMENT (SITUE AU-DESSUS DES LOCAUX)**

Un devis d'un montant de 16.763 € HT (électricité, peinture et revêtement des sols) sera transmis à M. le Député Maire de Pontoise. Une subvention pourrait être accordée.

#### **5) TERRAINS RUE DES MAUROIS**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'ensemble des terrains a été vendu pour un montant de 610 220 €. Compte tenu de cette ressource financière actuellement placée chez le comptable du Trésor Public de Marines, d'un budget municipal 2010 en équilibre et d'un désendettement de la commune de 193.000 € entre 2008 et 2011 et de 219.840 € en 2014, l'équipe municipale a le projet de réaliser les actions de son plan 2008-2014 et les investissements de vie courante liés à l'actualité du village.

Bien entendu, cet objectif ne pourra être réalisé dans sa globalité que dans la mesure où l'état, le Conseil Général d'Ile de France et le Conseil Général du Val d'Oise, attribueront au budget communal, en temps et en heure, les subventions en usage.

Dans ce contexte, les investissements prévus aujourd'hui, sont les suivants :

1. **En 2010** : installation du mobilier et du site cinéraire, création de zones paysagères aux entrées/sorties et cœur du village, équipement de l'école avec des matériels numériques pédagogiques, lancement de l'opération « je jardine mon village », implantations d'un banc sur la zone paysagère de la rue de l'Isle et d'une haie autour du site cinéraire, épandage de graviers dans les allées du vieux cimetière, implantation d'un abribus sur la place du Soleil Levant et d'un relais d'informations locales, rénovation de l'électricité de l'église, installation d'un WC sur le parking de la Mairie, travaux de lotissement sur les terrains de la rue des Maurois, travaux d'évacuation des eaux de pluies dans l'impasse du Château, achat d'une tonne à eau, mise en sécurité de l'Agence Postale Communale.
2. **En 2011** : création de l'espace « Loisirs & Sports », rénovation de l'appartement de « l'ex Poste », travaux de voirie communale, réparation du toit et des cloches de l'église, aménagements de sécurité routière, travaux d'évacuation d'eau de pluie dans le chemin de Butel et la route de Berval, implantation d'un terrain de tennis sur l'espace « Loisirs & Sports », investissements de vie courante.
3. **En 2012** : finition des travaux de l'espace « Loisirs & Sports », travaux de voirie communale, travaux d'aménagement du village : restructuration des locaux de « l'ex Poste » en Maison des Associations, des anciens vestiaires des Maurois en salle d'activités événementielles, culturelles, artistiques et d'accueil des jeunes, implantation d'un préau dans l'école, ravalement des façades de la Mairie, insonorisation, climatisation de la salle des fêtes de la Mairie, investissements de vie courante.
4. **En 2013** : travaux de voirie communale, restructuration de l'appartement de l'école ou aménagement du parking de la place du Soleil Levant, investissements de vie courante.
5. **En 2014** : travaux de voirie communale et investissements de vie courante.

#### **6) POINT SUR L'ETAT DE LA VOIRIE**

La quasi-totalité de la voirie a été inspectée. Le premier devis concernant des réfections de bordures et des caniveaux a été reçu (montant 19.169 € HT). Par ailleurs, le curage des fossés devra être réalisé Route de Berval ainsi qu'une partie de la chaussée de cette même route. De nouveaux devis seront demandés pour ces travaux.

Le second devis a été réalisé concernant l'étanchéité de la Venelle qui longe l'église au-dessus de la propriété de M. Voncken (montant actuel de 16.490 € HT).

Le conseil donne un accord de principe pour les travaux de la route de Berval. D'autres entreprises devront être contactées avant toute passation de commande. En particulier, une solution plus « légère » (location d'un engin, par exemple) devrait être recherchée pour la réalisation du curage des fossés.

## **7) ESPACE LOISIRS**

La démarche de contractualisation avec le Conseil Général et le Conseil Régional est en cours. Le rendez-vous avec le Conseil Régional, prévu pour le 22/09 a été repoussé au 8 novembre. Le dossier est en cours de finalisation.

## **8) JE JARDINE MON VILLAGE**

Monsieur Paqueraud informe le conseil que la première tranche de travaux va être engagée (début de l'opération le 18 novembre) avec la participation des enfants de l'école. Elle concerne 152 m<sup>2</sup> et 29 parcelles. Par ailleurs, nous avons bon espoir de recevoir les subventions prévues au niveau du PNR.

## **9) ECOLE NUMERIQUE**

Le matériel est installé ; cet équipement numérique fait l'objet d'une subvention de 9.000 € de l'Etat pour une dépense de 11.979,74 € HT. Un emplacement sécurisé pour le stockage de ce matériel a été défini.

## **10) CIMETIERE (REPLACEMENT DE GRAVILLONS)**

Du gravillon blanc sera répandu par le cantonnier dans les allées de l'ancien cimetière (montant de la dépense 1.348 € HT).

## **11) HORAIRES MAIRIE**

L'ouverture un samedi sur deux (le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>) de chaque mois, de 10h00 à 12h00, est maintenue.

## **12) RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011**

Madame FRIANT a été désignée comme Agent Recenseur. Le recensement se déroulera du **20 janvier au 19 février 2011**.

## **13) GENS DU VOYAGE**

Dans le cadre de la révision du Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage. Monsieur le Préfet rappelle que la Commune ne peut être intégrée à ce schéma que dans le cadre d'une démarche volontaire.

Après délibération, le conseil, à **l'unanimité, décide** de ne pas s'associer à cette démarche.

## **14) DEPART RETRAITE MADAME PASTERNAK**

Le départ à la retraite de Madame PASTERNAK est prévu en mai 2011. Son remplacement est à prévoir début d'année 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à **22 h 00**